

L'expérience participative d'Aigues-Vertes



© Izabela Habur / IStockphoto

Dans le Village d'Aigues-Vertes à Bernex (GE), la participation sociale favorise une réelle implication citoyenne des personnes en situation de déficience intellectuelle.

Par **Yanick Galpy**, directeur, Secteur Formation, Culture & Sport, et **Stéphane Moène**, formateur, Secteur Formation, Culture & Sport, Fondation Aigues-Vertes

« La participation sociale des membres de la société et la liberté offerte à chacun d'accomplir son projet de vie est un objectif central pour assurer l'exercice effectif de la citoyenneté. » Cet objectif prioritaire donne l'orientation pédagogique de la Fondation Aigues-Vertes [1] en dehors de toute idéologie exclusive. Créée en 1961 par des parents d'enfants en situation de handicap, cette Fondation gère un lieu de vie se présentant sous la forme d'un village. Elle accueille aujourd'hui plus de 130 Villageois et Compagnons dans des structures adaptées aux besoins particuliers et compte près de 200 collaborateurs afin de garantir l'élaboration d'un projet adapté à chacun-e, intégrant les processus de l'autodétermination.

C'est en 1998 que naît le concept d'une « organisation villageoise » issue du fonctionnement habituel des collectivités publiques, régies par des principes d'organisation démocratique. Ce concept est intégré dans le projet institutionnel d'Aigues-Vertes : « La participation des Villageois aux décisions concernant l'organisation du Village est indispensable. Celle-ci s'exerce sur un mode inspiré des principes de démocratie directe ou représentative. Des plates-formes d'expression, comme l'Assemblée du Village et un Conseil des Villageois pourront être utilisées. » [2]

Dès 1999, différents espaces de prises de paroles et de diffusion d'informations sont constitués. L'Assemblée du Village accueille dès lors et de manière hebdomadaire l'ensemble des habitants et collaborateurs, l'Assemblée générale convoque Villageois et Compagnons, le Conseil et ses organes sont en charge des projets. En 2002, les structures participatives sont reconnues en tant que plateforme de formation et favorisent la participation dans les processus de décision et de mise en œuvre des actions en partenariat avec la direction et selon la pratique démocratique du Village. Ces structures deviennent un objectif du Conseil de Fondation, des composantes du projet pédagogique et sont intégrées à la charte qualité. Elles sont également réglementées (extraits en note [3]).

Des président·e·s, des projets et des anecdotes

Parmi les actions les plus significatives des différents Conseils des Villageois et Compagnons qui se sont succédés depuis 1999, nous pouvons trouver (en italique, le nom de la personne qui présidait le Conseil lors de la décision) :

- Le passage du bus 43 des TPG (Transports publics genevois) à Aigues-Vertes et le changement des horaires d'ateliers. S. Thomas
- L'inauguration du nouveau Tea-Room à Aigues-Vertes. Cecilia Bartoli, cantatrice mezzo-soprano, donne son premier concert au Grand Théâtre de Genève en faveur de la reconstruction du Village et devient la marraine d'Aigues-Vertes. D. Zimmerman
- Le président de la Confédération, Pascal Couchepin, pose la première pierre de la future ferme « Hans Wilsdorf » marquant le début du réaménagement d'Aigues-Vertes. E. Andrade
- Inauguration de la ferme « Hans Wilsdorf » et de la Boutique d'Aigues-Vertes en ville de Genève, rue de la Terrassière 11. Cecilia Bartoli donne un second concert au Grand Théâtre de Genève en faveur de la seconde étape du réaménagement. D. Riodel
- Des Villageois et Compagnons interviennent dans un congrès international [4] sur le thème de la participation. Accueil de l'abbé Pierre à Aigues-Vertes. Le chef d'orchestre Valéry Gergiev donne un concert au Victoria Hall de Genève en faveur d'Aigues-Vertes et devient le parrain du Village. A. Valenti
- Inauguration de la Mairie d'Aigues-Vertes abritant le Centre de formation et les Structures participatives (Conseil, Bureau, Commissions). N. Dayer
- Cérémonie des 50 ans du Village d'Aigues-Vertes et des 10 ans d'activité du Conseil des Villageois et Compagnons. Création de terrains de pétanque. Ana-Luisa Da Silva
- Ouverture de la Maison de quartier des Villageois et Compagnons. Un partenariat entre le Bureau et le Musée International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est établi dans le cadre de la réouverture du musée et de l'exposition : « L'aventure humanitaire ». K. Melches

Au départ, il suffisait d'être potentiellement aimé pour se présenter aux élections. Pas besoin de savoir lire pour être président ou présidente. Puis est venue la période de la lecture des discours en public avec les autres collègues politiciens et la rédaction de requêtes officielles. Ensuite, il a fallu avoir des propositions crédibles, les communiquer et convaincre. Finalement, il a été nécessaire d'élaborer un programme réalisable destiné à un électorat ciblé, défendu dans le cadre de débats et de campagnes électorales. A travers ce bref cheminement, il est apparu très clairement que le développement de l'exigence qualitative des compétences requises pérennise non seulement le rôle d'élu, de représentant des Villageois et Compagnons, mais renforce également la mise en place des projets et des partenariats. C'est dans cette perspective de mise en place d'apprentissages que les structures participatives ont été intégrées dans le programme du Centre de formation d'Aigues-Vertes (CEFAV). Le pôle de formation à la citoyenneté a eu comme objectif premier de fournir aux apprenants souhaitant s'investir dans la vie du Village, les outils à la représentation sociale et politique, ainsi que les moyens nécessaires à la réalisation de projets dans un partenariat de qualité avec les différents acteurs d'Aigues-Vertes.

La formation à la citoyenneté

Mise en place en septembre 2012 dans le catalogue du CEFAV, cette formation, d'une durée d'un an, propose au participant les apprentissages nécessaires à sa future fonction au sein du Conseil et du Bureau des Villageois et Compagnons. De plus, ce cours vise également le développement d'habiletés civiques et culturelles, conduisant le participant à exercer une citoyenneté plus active et responsable. Celui-ci comprend comment le système politique suisse est construit et évolue vers une meilleure compréhension du rôle de la société et des individus, à travers leurs droits et leurs devoirs. En suivant les votations populaires suisses, l'apprenant peut également, grâce aux discussions sur la vie en société, s'initier au débat démocratique.

Cette formation accueillant 10 participants avec de bonnes compétences en expression orale, en lecture et en écriture est un prérequis pour siéger au sein du Conseil des Villageois et Compagnons. Il s'adresse plus particulièrement aux personnes souhaitant être acteurs du développement d'Aigues-Vertes ou ayant des idées ou des projets à mettre en place. Le participant apprend à connaître le rôle de chacun des membres du Bureau du Conseil, à maîtriser la mission, l'organisation structurelle et le fonctionnement de la Fondation, à connaître les principales caractéristiques d'un système démocratique tel que le nôtre, à comprendre les enjeux d'une élection, à rédiger des projets et à les présenter en prenant la parole en public, à travailler en groupe, à maîtriser les techniques et outils d'une séance de travail (animation, PV, délais, décisions...)

Lorsque l'on met en place une nouvelle formation, il n'est jamais facile de trouver dès le départ la solution idéale. Ainsi, cette première année a pu servir de test pour voir si le programme retenu correspondait aux attentes et besoins des participants.

Le fait de mettre des prérequis a également suscité quelques frustrations de la part de Villageois ayant moins de capacités. Cependant, nous avons constaté au fil des années que les élus devaient avoir un minimum de compétences pour représenter valablement l'ensemble des Villageois et Compagnons. Il a donc fallu trouver une solution afin que chaque personne animée d'une conscience citoyenne puisse participer au développement du Village. Les cours « Ecologie » et « Organiser un événement », s'articulant comme des commissions au service du Bureau, sont alors devenues des plateformes idéales pour accueillir les personnes ayant moins de capacités. De plus, dans une société où la formation continue est mise en avant tous les jours, ces personnes peuvent également continuer à apprendre au CEFAV afin d'acquérir les compétences manquantes pour suivre ce cours.

Au bout de cette première année du cours « Citoyenneté », nous sommes contents de voir que le niveau des participants a progressé, ils sont désormais prêts pour siéger au sein du Conseil avec un esprit d'équipe soudé et une réelle autodétermination de groupe.

La campagne électorale du prochain Président a commencé, chaque candidat s'applique à trouver des idées, des projets ou des valeurs qu'il souhaite porter durant son futur mandat : sensibilisation des jeunes au handicap, accès facilité pour les personnes en chaise roulante dans les bâtiments, ouverture du Village sur l'extérieur, collaboration avec les autres institutions, etc. Nous voyons que les idées ne manquent pas et que les débats en salle de cours sont porteurs de nouveaux projets.

Une offre de formation à l'autodétermination destinée aux Villageois et Compagnons a été intégrée au programme du CEFAV en 2013. Il s'agit d'un concept qui invite le participant à travailler sur la connaissance de soi, la communication et la construction de son avenir dans la perspective qu'il s'implique davantage dans sa vie tout en améliorant la qualité de son existence. Cette autodétermination permet également à l'apprenant de remettre de l'ordre dans ses priorités, il sera ainsi capable de faire des choix et de prendre des décisions en connaissance de cause.

- Lire les autres articles du [dossier 2013 de REISO](#) sur l'autodétermination.

[1] Institution privée à but non lucratif et d'utilité publique, sa mission est de contribuer à l'intégration sociale et économique de personnes adultes vivant avec une déficience intellectuelle. Elle est située dans un espace de nature exceptionnelle de 21.5 hectares en campagne genevoise, sur la commune de Bernex. Son budget annuel s'élève à plus de CHF 29 millions. La Fondation Aigues-Vertes bénéficie des certifications ISO 9001, OFAS-AI 2000, ISO 14001 et Eduqua. Elle compte plusieurs secteurs : Socio-éducatif, Socio-professionnel, Formation, culture & sport. [Site internet.](#)

[2] Citation de « Un Village pour demain », Fondation Aigues-Vertes, 1998.

[3] Règlement de l'Assemblée et du Conseil des Villageois et Compagnons (extraits)

Article 1 – Définition

Les Villageois et Compagnons du Village d'Aigues-Vertes instituent l'Assemblée des Villageois et Compagnons comme moyen d'expression.

Article 2 - Composition

Toute personne résidant ou travaillant au Village d'Aigues-Vertes et présentant une déficience intellectuelle est membre de plein droit de l'Assemblée.

Article 3 – Compétences de l'Assemblée des Villageois et Compagnons

Adopte son règlement et celui du Conseil des Villageois et Compagnons ainsi que leurs modifications ;

Fixe les lignes directrices de l'activité du Conseil des Villageois et Compagnons ;

Entend les rapports du Conseil des Villageois et Compagnons et mène les débats nécessaires ;

Peut révoquer un ou plusieurs membres du Conseil des Villageois et Compagnons en cas de faute grave, en tout temps.

(....) Article 7- Elections (modifié 2013)

L'élection du Conseil :

Les membres du Conseil ont suivi la formation « Citoyenneté » et réussi l'examen final.

Les noms des élus sont communiqués à l'Assemblée.

Les Villageois et Compagnons élisent leur Président parmi les membres du Conseil.

Article 8 - Composition

Le Conseil se compose de 10 membres et élit en son sein : Vice-président, Secrétaire et Vice-secrétaire.

(...) Article 16- But

Les Commissions sont chargées de travailler dans des domaines spécifiques en fonction des besoins du Conseil. Ce sont également des espaces de formation intégrés à l'offre de formation visant à développer chez l'apprenant des compétences inhérentes aux thèmes et sujets traités.

[4] Association Internationale de Recherche scientifique en faveur des personnes Handicapées Mentales. [Site internet](http://www.reiso.org).